

## FORMULAIRE D'AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre du salon Arcy Féminin organisé par la commune de Bois d'Arcy, le 12 et 13 mars 2022, les exposants peuvent être amenés à être photographiés, filmés ou interviewés.

Ces clichés, films ou interviews peuvent ensuite être affichés et /ou diffusés dans la presse locale, sur le site de la ville et son Facebook.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons de votre part une autorisation dans le cadre de votre droit à l'image.

Je soussigné (e),

Né (e) le :

- Autorise la commune de Bois d'Arcy à capter, exploiter et diffuser à titre gracieux mon image dans un cadre strictement non commercial, au sein même de la structure, sur son site internet, sur sa page Facebook, voire dans la presse locale, comme support d'illustration de la manifestation.
- N'autorise pas la commune de Bois d'Arcy à me photographier ou à me filmer durant le salon.

Fait à

Le

Signature